

12 | DISTRICT DE COURTELARY

LE JOURNAL DU JURA | JEUDI 19 JUIN 2003

PLAGNE | Orage de samedi

Sapin foudroyé



Roland Noverraz constate les dégâts.

(Egglar)

Les hauts de Plagne représentent des endroits privilégiés pour le pique-nique. Samedi après-midi, au lieu-dit «Les Laga», à l'entrée dans la forêt de la charrière menant à Péry-Reuchenette, le plus grand des sapins entourant la petite place de pique-nique a été brisé longitudinalement, et réduit en quatre morceaux par la foudre. Les éclats d'un bois très nouveaux et sain témoignent de la

force prodigieuse dégagée par le phénomène. Heureusement, personne ne se trouvait sur les lieux.

Roland Noverraz, menuisier de Plagne, a constaté le fait et a été impressionné par les conséquences visibles sur le gros tronc éclaté. Prudence par les orages qui courent ces derniers temps: des atteintes mortelles ont déjà été relevées en Suisse cette année. (re)

SAINT-IMIER | Echanges à l'école secondaire

Trente-cinq élèves en vadrouille par monts et par Nidau



Trente-cinq élèves de Saint-Imier et Nidau ont fait découvrir leur région respective à leurs camarades.

(Zbinden)

Passer deux jours à se découvrir et à faire découvrir sa région à l'autre, tel était le point de départ d'une expérience qui s'est déroulée cette semaine avec deux classes de huitième année de Saint-Imier et Nidau.

L'idée de se retrouver a germé chez René Lautenschlager et Urs Reinhardt lors d'un cours suivi en commun par les deux instituteurs. Elle a fait son chemin pour aboutir à deux jours au cours

desquels les élèves de huitième année de l'école secondaire de Saint-Imier ont rencontré les élèves de huitième de l'école secondaire de Nidau.

La première journée a permis aux 35 élèves concernés de découvrir ensemble la région Mont-Soleil – Mont-Crosin avec des visites guidées dans les deux langues des installations de la centrale solaire et des éoliennes.

Un premier contact qui s'est soldé par une belle journée et un certain mélange des deux groupes ceci notamment grâce à

la caméra vidéo confiée aux élèves par René Lautenschlager afin d'immortaliser cette rencontre. Une partie de foot lors du pique-nique de midi a également favorisé les échanges. La journée de mardi pour sa part a eu un déroulement tout à fait différent. Les élèves de Saint-Imier se sont rendus à Nidau pour des leçons de gymnastique et d'allemand, pendant que leurs congénères prenaient le chemin de Saint-Imier pour réaliser un montage d'une cassette avec la vidéo effectuée lundi.

L'après-midi, tous les participants se sont retrouvés à Bienne pour prendre le repas de midi ensemble avant de partir faire du radeau sur le lac.

Lundi après-midi, les deux instituteurs se déclaraient très satisfaits du départ de cette expérience et constataient que les premiers contacts entre classes s'étaient déjà établis sans que rien ne soit imposé. Une expérience enrichissante de leur point de vue et qui pourrait bien se renouveler si l'opportunité se représente. (cz)

TRAMELAN | Convention relative à la vente de bois de feu

De quoi passer l'hiver au chaud

Le Conseil municipal a conclu une convention avec Daniel Vuilleumier-Berger, forestier-bûcheron aux Reussilles, relative à la vente de bois de feu. En vertu de cette convention, M. Vuilleumier s'est engagé à façonner et à vendre le bois de feu afin de répondre aux

demandes des habitants de Tramelan et environs. Les commandes sont à adresser par écrit à Daniel Vuilleumier-Berger, Les Fraises 1, 2722 Les Reussilles. Le prix de vente est conforme aux tarifs mentionnés dans l'ordonnance concernant les émoluments de

la commune de Tramelan. Ces tarifs peuvent être consultés sur le site Internet de la commune <http://www.tramelan.ch/sp/> (rubrique «Service forestier»). M. Vuilleumier s'occupera également de la vente des sapins de Noël à la mi-décembre de chaque année.

ARC JURASSIEN

SAINT-URSANNE | La direction de Benteler modifie sa décision

La mobilisation a payé!

La mobilisation des travailleurs semble avoir payé chez Benteler: 47 des 65 emplois menacés sont sauvés.

A la veille de l'Ascension, coup de tonnerre dans l'entreprise Benteler (ancienne Thécla): la direction annonce la suppression de 65 emplois et de 29 intérimaires. C'est un tiers du personnel qui passerait à la trappe. Cette société en main allemande spécialisée dans le matricage à chaud, notamment pour les pièces d'automobiles. Les ouvriers vont observer une pause symbolique et mandater la FTMH pour se battre. Aujourd'hui, la mobilisation des travailleurs semble payer puisque Benteler annule 47 mises à pied...

En avril, les ouvriers de Benteler sont sous le choc. En effet, une première vague de licenciements (18 personnes) intervient.

A fin mai, c'est une seconde charrette de 65 employés et une trentaine d'intérimaires qui est annoncée. Ces licenciements se feraient par vagues successives, de juin à septembre.

Comme l'indique «La Lutte syndicale», les ouvriers, unanimes, vont se mobiliser et mandater la FTMH pour défendre leurs intérêts, chercher des solutions avec la direction pour sauver le plus d'emplois possible. Il faut dire que Benteler est une entité d'un géant allemand qui emploie environ 18 000 personnes dans 37 usines à travers le monde. L'unité de Saint-Ursanne est certes confrontée à des pertes, mais les ouvriers les imputent à des erreurs dans les méthodes de fabrication imposées par certains cadres qui ont voulu jouer aux apprentis sorciers.

Dans le matricage à chaud (presses gigantesques), Saint-

Ursanne dispose d'un outil et d'un savoir-faire unique. Au point qu'un député franc-montagnard, Maxime Jeanbourquin (PCSI), est récemment intervenu auprès du Gouvernement jurassien pour préserver cette technique...

Licenciements annulés

Aujourd'hui, la direction de Benteler, basée en Allemagne, revient sur sa décision. Elle a informé les ouvriers et la FTMH que les licenciements seraient réduits à 18 personnes et que les personnes touchées bénéficieraient d'un plan social. Ce sont donc 47 emplois qui sont sauvés (plusieurs intérimaires seront également épargnés). Pour le délégué de la FTMH Eric Bauer, ce résultat a été obtenu grâce à la mobilisation et la détermination du personnel. Pour le Clos-du-Doubs, c'est un soulagement évident. **M. Go.**

DISTRICT DE LA NEUEVILLE

PLATEAU DE DIESSE | Concours des jeunes musiciens régionaux

Musique servie sur un Plateau

L'Association des fanfares du pied du Chasseral organise le concours des jeunes musiciens de la Fédération jurassienne de musique. Deux jours pendant lesquels la musique vous sera servie sur un Plateau!



Daniel Bichsel, de Prêles, dirige le Brass Band régional de Berne, qui se produira samedi soir à la Salle polyvalente. (ltd)

Une bonne quinzaine de personnes se sont attelées à l'organisation de cette manifestation et tout est prêt pour accueillir les concurrentes et concurrents, ainsi qu'un très nombreux public.

A la tête de ce comité, Jean-Marie Boillat se réjouit d'ores et déjà de pouvoir souhaiter à tous la bienvenue, à l'occasion de ce week-end musical et juvénile.

Le concours de solistes et petits groupes se déroulera samedi après-midi, dès 12 h 45, dans les salles du Cheval-Blanc, du Lion-Rouge et de la Maison de Commune, à Lamboing. Les résultats seront proclamés à 19 h à la Salle polyvalente de Prêles. Suivra un concert de gala, présenté par le Brass Band régional de Berne,

sous la direction de Daniel Bichsel, de Prêles. Les concurrents ne danseront pas trop longtemps ce soir-là au son des Alpin Vagabunden, puisque dimanche matin dès 8 h, ils auront à fournir leur prestation de concours à la salle du Battoir, à Diesse.

A midi, emmenés par Philippe Krüttli, les membres du Big Band de l'Ecole de musique du Jura bernois animeront l'apéritif,

dans la salle de Prêles. Après le repas officiel, place sera encore faite à la musique jusque vers 16 h. Le moment crucial de la proclamation des résultats aura lieu vers 16 h 30.

Des ensembles de toute la région jurassienne feront étalage de leurs talents. Tous les mélomanes sont donc invités à venir les applaudir! (uk)

• Avec le soutien du Journal du Jura

MONTFAUCON | Dix ans de La Traction

Les locos à vapeur s'exposent

La Traction, société de bénévoles qui exploite un train à vapeur sur le réseau des CJ (Glovelier-La Chaux-de-Fonds, Noirmont-Tramelan-Tavannes), fête ses dix ans d'exploitation. A cette occasion, elle organise une journée portes ouvertes ce samedi à son dépôt de Pré-Petitjean, à Montfaucou. Le public pourra y découvrir une locomotive à vapeur

mise en chauffe, la Mallet E 164, ainsi qu'une draine en service.

A une plus petite échelle, les modélistes tavannois du Rail-Club Pierre-Pertuis présenteront un diaporama constitué de trois maquettes. La Traction, qui a repris l'exploitation touristique des trains depuis le mois de mai, se charge en outre de l'entretien et de la réparation des machines,

du matériel roulant, ainsi que de l'entretien du dépôt et de l'aménagement de l'atelier.

La société s'occupe également de la formation de «chauffeurs» de locomotives à vapeur, de l'exploitation d'un wagon restaurant et s'est désormais attelé à la restauration d'une locomotive électrique de type Crocodile. (c-dj)